

**O B J E T : Offre de services DRTE - Évolution du fonctionnement - impact sur les prestations de services**

Dans le cadre des difficultés de ressources rencontrées et de la période de fin d'année, afin de maintenir un parc immobilier et des installations en bon état de fonctionnement pour garantir une continuité de service, les différents services rattachés à la direction des ressources techniques et de l'environnement assureront en priorité certaines prestations, s'agissant du service de prévention des risques, du service logistique/sûreté, des services techniques et du service de préparation.

**Service de prévention des risques**

- Accès aux laboratoires P3 :

- Aucune demande d'accès exceptionnel en P3 en HNO (nuits, week-ends et jours fériés) ne sera autorisée les semaines S51 et S52.
- En conséquence, pendant ces deux semaines :
  - Fermeture des P3 les 2 week-ends (24 et 25/12/2016 et 31/12/2016 et 01/01/2017)
  - Aucune demande d'accès exceptionnelle autorisée en semaine entre 21h et 7h (travail de nuit).

- Autorisations initiales d'accès aux laboratoires P3 et/ou pièces radio :

- Aucune autorisation d'accès initiale à un laboratoire P3 et/ou pièce radio ne sera délivrée pendant les semaines S51 et S52.
- Aucun rendez-vous pour un entretien P3 ou radio avec un ingénieur hygiène et sécurité du SPR ne sera programmé les semaines S51 et S52.

- Gestion des déchets radioactifs :

- Aucun enlèvement systématique des déchets radioactifs ne sera effectué dans les pièces « radio » les semaines S51 et S52.
- Pendant cette période, toute demande d'enlèvement exceptionnel de déchets radioactifs devra être transmise à [radio@pasteur.fr](mailto:radio@pasteur.fr).

- Prestation de désinfection:

- Sauf urgence à valider auprès du SPR, aucune désinfection biologique d'un local et/ou d'un équipement ne sera réalisée les deux week-ends (24 et 25/12/2016 et 31/12/2016 et 01/01/2017).
- En cas d'urgence, suite à un incident, merci de contacter [hsqe@pasteur.fr](mailto:hsqe@pasteur.fr).

- Intervention du SPR sur le campus :

- Seules les urgences (odeurs ; déversements produits chimiques, biologiques ou radioactifs ; incident/accident avec risque d'exposition des personnes et de contamination de l'environnement) remontant vers le SPR, les semaines S51 et S52, via le téléphone ou les alias ([hsqe@pasteur.fr](mailto:hsqe@pasteur.fr) ; [radio@pasteur.fr](mailto:radio@pasteur.fr) ; [mot@pasteur.fr](mailto:mot@pasteur.fr) ; [ogm@pasteur.fr](mailto:ogm@pasteur.fr) ;



# Institut Pasteur

Direction des Ressources Techniques  
et de l'Environnement

sang@pasteur.fr) seront prises en compte et déclencheront une intervention sur site de collaborateurs du SPR.

- En cas d'urgence, suite à un incident, merci de contacter préférentiellement [hsqe@pasteur.fr](mailto:hsqe@pasteur.fr).

## **Service logistique/sûreté**

Pour les activités logistiques :

- Priorités aux livraisons à température dirigées ;  
Aucune livraison ni retrait sur place pour :
  - matériel bureautique (Lyreco, Dyadem,...)
  - commandes privées, cadeaux fournisseurs....
  - les ateliers (retraits possibles)
- Traitement des expéditions urgentes ;
- Courses effectuées par les chauffeurs pour les collectes et retraits urgents de produits biologiques ;
- Respecter les horaires d'ouverture des services suivants :
  - Boutique VPI : tous les jours de 14h à 15h
  - Boutique enzymes : tous les jours de 13h à 16 h 30 (*Fermeture du 23 décembre 16 h 30 au mercredi 4 janvier 13h*)
  - Expéditions : 9h-12h et 13h-17h.
  - Réception produits biologiques : 8h30-17h
  - SAV : tous les jours de 10h-12h
  - Courrier : tous les jours de 10h-12h et 13 h 30-15 h 30
  - Ravatys : mardi et vendredi de 14h à 16 h 15

Pour les activités de sûreté-accueil :

- Anticiper au maximum les demandes de badges (visiteurs, stagiaires,...) ;
- Ne pas attendre l'arrivée des visiteurs pour signaler leurs venues à l'Institut Pasteur ;
- Respecter les horaires ouverts pour solliciter les hôtesse ;
- Pas de traitements exceptionnels d'accueil sans pièce d'identité.

## **Services techniques**

Les services techniques interviendront en priorité sur la maintenance réglementaire et toutes les pannes pouvant présenter soit un risque imminent soit un arrêt des laboratoires, avec comme cible prioritaire les animaleries et les laboratoires de sécurité P3, A3, P2+.

La maintenance de l'animalerie A3 Jacob est classée en priorité, au regard de la nécessité de reprise rapide des activités scientifiques.



# Institut Pasteur

*Direction des Ressources Techniques  
et de l'Environnement*

## **Pôle Travaux Exploitation Maintenance**

- Secteur maîtrise d'ouvrage maîtrise d'œuvre

Priorité aux chantiers en cours TITAN, OMICS, Schéma directeur sûreté et études des travaux arbitrés du premier trimestre 2017 et aux plates-formes.

Pas de mise à jour des petits plans d'aménagements.

- Secteur Conduite Exploitation Maintenance

Maintien de l'exploitation normale des bâtiments, mais pas de priorité sur les installations moins sensibles comme le tertiaire.

Les laboratoires et animaleries seront prioritaires ainsi que toutes les interventions relevant d'obligations réglementaires ainsi que la sécurité des installations.

## **Pôle Atelier**

- Électricité et Plomberie

Priorité aux consignations et levées de réserves réglementaires ainsi que toutes les pannes présentant un risque de sécurité.

- H<sub>2</sub>O

Priorité au maintien en fonction des installations. Tous les travaux d'amélioration seront suspendus jusqu'à fin décembre 2016.

- Menuiserie et Serrurerie

Priorité à la maintenance des installations, suspension des travaux d'amélioration.

## **Pôle Équipement Services Généraux**

- Atelier maintenance équipement

Priorité à la maintenance curative des équipements, maintenance préventive en suspens.

Priorité à la surveillance des congélateurs et chambres froides et installations cryogéniques.

Intervention dans les unités COFRAC sont prioritaires.

Réparation des petits équipements non prioritaire.

- Atelier autoclaves

Priorité aux laboratoires P3 et Animaleries.

Report de certaines maintenances préventives non critiques si elles ne peuvent pas être sous-traitées.

- Atelier Mécanique

Priorité aux interventions dédiées à la maintenance.

Fabrication de prototype non prioritaire.

- Services Généraux

Priorité aux déménagements des unités et équipements.

Colloques et événements non prioritaires.

Espaces verts et signalétiques non prioritaires.

Maintenance de l'animalerie A3 prioritaire.



**Institut Pasteur**

*Direction des Ressources Techniques  
et de l'Environnement*

***Service de préparation***

L'activité sera réduite sur les quatre PF Matériel Duclaux, Biotop, Metchnikoff et Jacob entre les 23 et 30 décembre 2016.

Une communication auprès des équipes scientifiques sera réalisée afin d'obtenir leurs besoins par anticipation.

L'activité sur la PF Milieux sera maintenue. Toutefois, le manque de ressources (3 agents de labos au lieu de 7) entrainera un délai de livraison allongé au-delà des quatre jours ouvrés.